



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les diminutions majeures proposées par Orléans Express (Kéolis Canada) confirment le besoin urgent d'un diagnostic du transport collectif pour les régions et les territoires ruraux

Lévis le 8 mai 2014 – L'ATCRQ trouve regrettable le désir d'Orléans Express de réduire son offre à travers le Québec, mais cette situation confirme que le transport collectif pour les régions et les territoires ruraux doit être diagnostiqué comme nous le proposons depuis quelques années.

Les demandes d'Orléans Express

Madame Anne Auclair, présidente de l'Association des transports collectifs ruraux (et régionaux) du Québec, réaffirme l'importance de la rencontre sollicitée avec le nouveau ministre des Transports du Québec Monsieur Robert Poëti, pour dresser le portrait du transport collectif.

L'objectif du gouvernement lors de l'annonce de la première politique en transport collectif pour les régions et les territoires ruraux, était de faire l'addition d'offres de transport pour les citoyens et les citoyennes concerné(es)s. Une des solutions proposées par Orléans Express ne fait que déplacer le financement vers une autre entité. Contrairement à une addition de l'offre pour nos régions et territoires ruraux, nous parlons d'une perte considérable.

Depuis déjà plusieurs années, les besoins des citoyens et des citoyennes se sont modifiés. Les clientèles du transport interurbain et de l'industrie du taxi, ont évolué, et le secteur privé doit ajuster ses services. Le secteur privé et les dispensateurs de services en transport collectif des régions et des territoires ruraux, doivent travailler en étroite collaboration.

Lorsque des fonds publics sont demandés pour soutenir ces services, cela ne fait que confirmer une situation déjà annoncée par l'ATCRQ. C'est pourquoi il est urgent de revoir l'ensemble des services proposés, et de créer des partenariats qui assureront la pérennité du secteur.

Avant d'investir des sommes importantes pour maintenir ces services, le gouvernement doit posséder un portrait exhaustif de la situation des transports en région, et accepter d'échanger avec celles et ceux qui possèdent l'expertise du secteur et des réalités locales et régionales.

Dans nos régions et territoires ruraux, la place du privé doit être revue en fonction des besoins réels des nouvelles clientèles en attente d'un service de transport collectif.

Un projet à la base du développement du transport collectif pour les régions et territoires ruraux

Le projet déposé par l'ATCRQ et appuyé par la nouvelle Fédération des transporteurs par autobus, le Comité permanent de concertation et du développement de l'industrie du taxi, et la Fédération québécoise des municipalités, permettrait de dresser un portrait exhaustif du transport collectif dans nos régions et territoires ruraux, et proposerait des solutions pour assurer la pérennité des offres de transport.

—30—

Source : Thérèse Domingue
819.552.8277